

## La chasse est ouverte

Date : 29 juillet 2018

Je trouve que Florian Bachelier, député LREM d'Ille-et-Vilaine et premier questeur à l'Assemblée Nationale a fait preuve tous ces derniers jours d'une incertaine hauteur de vue... ;-)



20 juillet 2018 (Parlement Hebdo) : « *Moi je ne vais pas commenter un fait divers. C'est un fait divers* »

22 juillet 2018 (Ouest-France) : « *Ce dossier de droit commun relève uniquement de l'autorité judiciaire. Je ne crois pas que ce soit ni aux parlementaires, ni aux journalistes, ni aux trolls des réseaux sociaux d'instruire une quelconque affaire.* »

24 juillet 2018 (Twitter) : « *Comment traduit-on en breton le mot de Camus : « la bêtise insiste toujours » ? »*

Ceci dit, il ne s'interdit pas lui-même toute investigation :

29 juillet 2018 (le Journal du Dimanche) « *Une enquête administrative est en cours pour déterminer qui s'est introduit dans l'application informatique de délivrance et de contrôle des badges. Nous avons lancé une enquête interne pour déterminer l'origine de la fuite et, le cas échéant, sanctionner cette faute grave* »

En ce qui me concerne, je crois que si j'avais eu à déclencher une enquête et une seule en qualité de premier questeur, j'aurais surtout cherché à savoir comment il peut se faire que l'on attribue un badge de niveau H (c'est-à-dire du plus haut niveau, qui permet même l'accès à l'hémicycle) à quelqu'un qui a prétendu n'avoir souhaité que profiter de la salle de sport, alors que le simple « statut d'abonné extérieur » que connaissent bien les voisins du 7ème arrondissement génère la création d'un badge spécifique, qui ne donne pas accès au Palais-Bourbon.

On voit là très clairement que Florian Bachelier cherche à sanctionner la personne qui a révélé la faute plutôt que celle qui l'a commise, et je trouve que ça en dit long sur sa conception du pouvoir.